



OUI le 7 mars 2021 à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie

Dans sa séance de ce 4 novembre, le Conseil fédéral a désigné les objets sur lesquels nous voterons le dimanche 7 mars 2021. L'accord de libre-échange entre les États membres de l'AELE et l'Indonésie en fait partie. L'économie s'engage avec conviction pour un OUI dans les urnes.

La décision est tombée : après que le référendum contre l'accord de libre-échange entre les États membres de l'AELE – dont la Suisse – et l'Indonésie a abouti cet été avec 61 184 signatures valables, le peuple suisse aura le dernier mot sur l'entrée en vigueur ou non de l'accord de libre-échange déjà négocié entre la Suisse et l'Indonésie.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE LA POLITIQUE COMMERCIALE SUISSE

En plus d'éliminer des droits de douane élevés (potentiel d'économies annuelles de 25 millions CHF), l'accord renforce la protection de la propriété intellectuelle, supprime des obstacles techniques au commerce, facilite le commerce des services et accroît la sécurité des investissements. En cette période économique difficile et incertaine, il confère ainsi un précieux avantage concurrentiel aux entreprises suisses.

Par ailleurs, l'accord est considéré comme extrêmement progressiste. Il contient

un chapitre très complet sur le développement durable, avec des règles (p. ex. au regard de l'huile de palme) que l'Indonésie n'a encore conclues avec aucun autre partenaire commercial. Ses dispositions sont contraignantes sur le plan du droit international et favorisent en outre les perspectives de développement de l'Indonésie dans le domaine de la durabilité. L'importance stratégique pour l'économie suisse ne tient pas qu'à la substance de cet accord commercial. Il confère en effet à notre industrie d'exportation un précieux avantage sur la concurrence européenne, qui n'a pas encore conclu de tel accord.

UN SCRUTIN DÉCISIF

Ce vote référendaire du 7 mars 2021 sur un accord commercial ne sera que le deuxième dans l'histoire de la Suisse (le premier ayant été l'adhésion de notre pays à l'EEE en 1992). Il est, donc, à bien des égards très important pour notre pays. Un échec dans les urnes compromettrait non seulement l'accès avantageux au marché indonésien, mais contesterait aussi l'un des piliers de la politique économique extérieure de notre pays, à savoir les accords bilatéraux de libre-échange.

Ajoutons que la Suisse et les entreprises helvétiques sont des leaders dans de nombreux domaines du développement durable. Quoi de mieux qu'une solide intégration et interconnexion avec des marchés étrangers pour transmettre des impulsions en la matière? Si le résultat de la votation met la Suisse à l'écart et que d'autres pays prennent sa place, il lui sera à l'avenir sans doute plus difficile de contribuer activement et pour longtemps au développement économique, social et écologique durable de l'Indonésie.

Les milieux économiques s'engageront donc pleinement pour une acceptation de l'accord dans les urnes.